



**RÈGLEMENT CO-2011-687 ORDONNANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION
DU CHEMIN DE CHAMBLY ENTRE LES BOULEVARDS JACQUES-
CARTIER ET VAUQUELIN ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN ET POUR LE
PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT**

LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le conseil ordonne les travaux décrits dans le document joint au règlement comme annexe I.
2. Le conseil autorise une dépense n'excédant pas 5 071 000 \$ incluant les frais de financement et autres frais accessoires pour l'objet mentionné à l'article 1.
3. Pour se procurer la somme de 5 071 000 \$, le conseil décrète un emprunt n'excédant pas 5 071 000 \$ pour une période maximale de 20 ans.
4. Le conseil est autorisé à affecter annuellement, durant le terme de l'emprunt, une portion des revenus généraux de la Ville pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, conformément à l'article 547 de la *Loi sur les cités et villes*.
5. S'il advient que le coût de certaines dépenses ordonnées par le règlement soit moins élevé que l'estimation qui en a été faite, l'excédent d'emprunt peut servir à payer toutes les autres dépenses ordonnées par le règlement et dont le coût s'avérerait plus élevé.
6. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Le greffier,

Le président,

Daniel Carrier

Michel Lanctôt

Avis de motion :	CO-100518-1.53
Adoption :	CO-110322-1.32
Entrée en vigueur :	2011-05-10

Annexe I



DIRECTION DU GÉNIE
SERVICE DU GÉNIE

RÉFECTION DU CHEMIN-DE-CHAMBLY
(entre Jacques-Cartier et Vauquelin)
Programme triennal no : VLO 21-3062-08
Règlement CO-2011-

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

FRAIS PRINCIPAUX

MONTANT DES FRAIS PRINCIPAUX (total de la page suivante)	A	4 083 000 \$
--	---	--------------

FRAIS INCIDENTS

SERVICES PROFESSIONNELS - surveillance et contrôle qualité [A x 13,925 %] x pourcentage	B 7,5%	306 000 \$
TAXES NETTES [(A + B) x environ 9%	C 9%	395 000 \$
FRAIS DE FINANCEMENT [(A + B + C) x environ 6%	D 6%	287 000 \$
SOUS-TOTAL - FRAIS INCIDENTS [B + C + D]	E	<u>988 000 \$</u>

MONTANT DU RÈGLEMENT [A + E]		5 071 000 \$
------------------------------	--	--------------

Longueuil, le 8 mars 2011

préparé par : Alain Daigle ing., chef du Service du génie

pour approuvé par : Christian Fallu ing., Directeur du génie

VILLE DE LONGUEUIL

SERVICE DU GÉNIE

Réfection CHEMIN DE CHAMBLY (Jacques-Cartier et Vauquelin)

Arrondissement du Vieux-Longueuil

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

TRIENNAL : VLO 21-3062-08

Art.	Nature des travaux	Quantité	Unité	Prix unitaire (avant taxes)	Montant (avant taxes)
CHEMIN-DE-CHAMBLY de Jacques-Cartier à Vauquelin					
1.0	VOIRIE				
1.1	Planage du pavage existant 50 à 60 mm d'épaisseur en moyenne y compris la disposition	33 300	m ²	8,00 \$	266 400 \$
1.2	Planage du pavage existant 70 à 100 mm d'épaisseur en moyenne y compris la disposition	10 000	m ²	10,00 \$	100 000 \$
1.3	Colmatage des fissures dans la dalle en béton par injection,			global	10 000 \$
1.4	Réparation ponctuelle de la dalle en béton (épaufure et nids-de-poule)			global	50 000 \$
1.5	Reconstruction partielle de la dalle en béton 250 mm	2 500	m ²	275,00 \$	687 500 \$
1.6	Nettoyage et du liant d'accrochage sur la dalle en béton	43 300	m ²	2,00 \$	86 600 \$
1.7	ESG-10 HRO, PG 70-34, 80mm d'épaisseur	43 300	m ²	20,00 \$	866 000 \$
1.8	Trottoir existant à démolir par sections	1 320	mètre	18,00 \$	23 760 \$
1.9	Bordure existante à démolir par sections	150	mètre	10,00 \$	1 500 \$
1.10	Trottoir en béton de ciment, 1500 mm de largeur par sections	1 320	mètre	170,00 \$	224 400 \$
1.11	Bordure en béton de ciment par sections	150	mètre	80,00 \$	12 000 \$
1.12	Cadre et grille de puisards à remplacer par des rectangulaire ajus	70	unité	1 350,00 \$	94 500 \$
1.13	Cadre et couvercle de regards à remplacer par des ajustables	40	unité	1 750,00 \$	70 000 \$
Réfection de surface en arrière des bordures et trottoirs					
1.14	Pavage pour entrée charretière, 60 mm d'épaisseur	600	m ²	30,00 \$	18 000 \$
1.15	Sous-fondation entrée charretière en MG20, 250 mm d'épaisseur	600	m ²	26,00 \$	15 600 \$
1.16	Fourniture et pose de pavé-imbriqué	40	m ²	90,00 \$	3 600 \$
1.17	Gazonnement (en plaques)	400	m ²	12,00 \$	4 800 \$
Marquage de la chaussée					
1.18	Marquage ligne et arrêt haute performance	240	mètre	13,00 \$	3 120 \$
	a) ligne discontinue	4 200	mètre	1,00 \$	4 200 \$
	b) ligne dcontinue	1 000	mètre	1,50 \$	1 500 \$
1.19	Flèche de selection de voie, haute performance	30	unité	75,00 \$	2 250 \$
1.20	Imprévus ± 5%			provision	127 270 \$
1.21	Sous-total VOIRIE				2 673 000 \$
2.0	AQUEDUC				
2.1	Alimentation temporaire			global	55 000 \$
2.2	Gainage de l'aqueduc de 150 mm de diamètre	950	m	550,00 \$	522 500 \$
2.3	Gainage de l'aqueduc de 200 mm de diamètre	1 250	m	600,00 \$	750 000 \$
2.4	Remplacement du compteur d'eau magnétique et reconstruction de la dalle de la chambre de vannes			global	15 000 \$
2.5	Imprévus ± 5%			provision	67 500 \$
2.6	Sous-total AQUEDUC				1 410 000 \$
3.0	GRAND TOTAL avant taxes				4 083 000 \$

Préparé par Sallih YAHMI ing.

le 07-03-2011



Approuvé par : Alain Dajgle ing.

Chef du Service du génie